

# COVÉA MOYEN TERME

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

## SOMMAIRE

**p. 3      Caractéristiques de l'OPC**

Présentation de l'OPC  
Changements intervenus et à venir

**p. 7      Rapport de gestion du Conseil d'Administration**

Environnement économique  
Marchés financiers  
Politique de gestion et perspectives  
Performances et informations sur l'OPC  
Informations sur le gouvernement d'entreprise  
Autres informations réglementaires  
Frais et fiscalité

**p. 18     Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes**

**p. 21     Rapport Général du Commissaire aux Comptes**

**p. 25     Résolutions de l'Assemblée Générale**

**p. 26     Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs**

**p. 28     Comptes de l'exercice**

Bilan Actif  
Bilan Passif  
Comptes de résultat

**P. 32     Annexe aux comptes annuels**

Règles et méthodes comptables  
Affectation des sommes distribuables  
Évolution de l'actif et compléments d'information  
Inventaire

## CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE L'OPC

<b>Société de gestion</b>	COVÉA FINANCE SASU 8 - 12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris
<b>Dépositaire et conservateur</b>	CACEIS BANK 1-3 place Valhubert - 75013 Paris Établissements en charge de la centralisation des ordres de souscription et rachat : CACEIS BANK 1-3 place Valhubert - 75013 Paris Etablissement en charge de la tenue des registres des actions (passif de l'OPC) CACEIS BANK 1-3 place Valhubert - 75013 Paris
<b>Commissaires aux comptes</b>	KPMG Audit Tour Eqho - 2, avenue Gambetta - CS60055 92066 Paris La Défense Cedex
<b>Commercialisateurs</b>	COVEA FINANCE SASU (Entité du groupe COVEA) 8 - 12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris
<b>Délégataire</b>	La gestion administrative et comptable du fonds, le calcul de la valeur liquidative ont été délégués à : CACEIS FUND ADMINISTRATION Société anonyme, entité spécialisée du groupe CACEIS Siège social : 1-3 place Valhubert 75013 Paris
<b>Conseiller</b>	Néant
<b>Conseil d'Administration de la SICAV</b>	
Président-directeur Général :	M <sup>me</sup> Ghislaine BAILLY
Administrateurs :	GMF ASSURANCES, représenté par Mme Sophie LANDAIS MMA IARD, représenté par Mme Catherine LOUIS MORICE MAAF ASSURANCES SA, représenté par M. Arnaud BROSSARD

## INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

**Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur le site web de la société : [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr)**

- *La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr). Elle est publiée dans la presse financière.*
- *Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris / courriel : [communication@covea-finance.fr](mailto:communication@covea-finance.fr).*
- *Date d'agrément par la COB : 17 février 1998.*
- *Date de création de la SICAV : 24 mars 1998.*

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# COVÉA MOYEN TERME

Code ISIN Actions C : FR0000931446

SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion  
du Groupe COVÉA

## Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification «Obligations et autres titres de créance libellés en euro». Il a pour objectif de réaliser, sur un horizon d'investissement de 2 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice FTSE MTS 1-3 ans qui est un indice obligataire libellé en euros (calculé coupons nets réinvestis) qui mesure la performance des emprunts d'Etat les plus représentatifs et les plus liquides de la Zone Euro dans cette plage de maturité.

Pour établir la stratégie d'investissement, le gérant s'appuie sur les conclusions des comités mis en place par la société de gestion. La construction du portefeuille est de type discrétionnaire. Elle est fonction de la maturité et de la durée moyenne des instruments financiers, de l'allocation géographique, du niveau de l'exposition à l'inflation, du risque de taux et de la gestion du niveau de sensibilité globale. Dans cette démarche, il cherche à réduire le risque de crédit par une dispersion des risques en relation avec le choix des émetteurs et la durée de vie des titres.

Le portefeuille de l'OPCVM est investi jusqu'à 100% maximum de son actif net en obligations et titres de créances privés ou publics, à taux fixe/variable ou indexés sur l'inflation libellés en euros ou autres devises couverts en euro, émis sur une place de l'OCDE. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à 4.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. Les titres dans lesquels le fonds investira pourront ne pas être notés.

Ces instruments pourront répondre à une contrainte de notation minimale à l'acquisition de BBB - (agence Standard & Poor's et équivalent Moody's ou Fitch).

Les titres non notés et de notation inférieure à BBB- (Standard & Poors ou équivalent Moodys et Fitch) seront limités à 20 % de l'actif net.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur dans la limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture, d'exposition, ou d'arbitrage aux risques taux, crédit ou change.

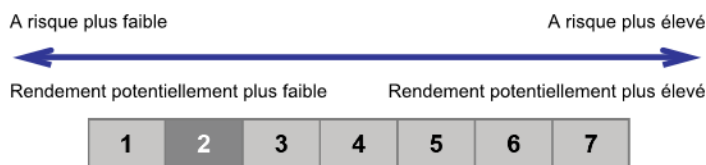
L'OPCVM pourra être investi dans des titres intégrant des dérivés dans la limite de 40% maximum de l'actif net (10% maximum pour les obligations convertibles) dans le but de couvrir le portefeuille ou d'augmenter son exposition aux risques actions, de taux, de crédit et ou de change ; le recours aux obligations à option de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur (obligations callable/puttable) pouvant atteindre 100% maximum de l'actif net.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPCVM seront systématiquement réinvestis.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

## Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés des obligations publiques et/ou privées sur lesquels il est exposé.

**Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».**

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

**Risque de crédit :** Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

**Risque de contrepartie :** Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

**Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés :** L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

### • CHANGEMENTS INTERVENUS

- Mise à jour annuelle des frais et performances ;
- Mise à jour de la politique d'exclusion applicable à tous les OPC gérés par Covéa Finance par renvoi au site internet de la société de gestion.

### • CHANGEMENTS A VENIR

- Possibles adaptations de la documentation réglementaire des OPC à la suite de l'évolution de la doctrine AMF sur les critères extra-financiers (position n° 2020-03) ;
- Diverses harmonisations rédactionnelles.

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de l'activité de votre société et de soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31/12/2020.

### • ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2020 aura été exceptionnelle sur bien des points. La pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement, déployées à divers degrés sur l'ensemble de la planète, ont provoqué l'arrêt quasi-total de pans entiers de l'activité et la pire récession que l'économie mondiale ait connu depuis la Grande dépression. Face à ce choc inédit, la réponse des autorités publiques a été massive, tant au niveau budgétaire que monétaire. Alors que l'aggravation des finances publiques est inéluctable, on ne peut une fois de plus que constater que les Etats lourdement endettés qui n'ont pas réduit leurs dépenses courantes en période d'expansion seront davantage fragilisés. Par ailleurs, le renforcement des politiques monétaires ultra-expansionnistes pose la question de leurs effets sur la stabilité financière et les inégalités. Si le déploiement des vaccins, prévu pour la fin du premier semestre 2021, devrait finir par contenir la pandémie, les mois à venir demeurent entachés d'incertitudes alors que la fin d'année est marquée par une nouvelle hausse des contaminations. Au niveau politique, l'année a également été très riche.

Aux Etats-Unis, le candidat démocrate, J. Biden, a remporté les élections et remplacera D. Trump à la maison blanche en janvier 2021. En Europe, les négociations du Brexit ont finalement débouché sur un accord. Les dirigeants de l'UE se sont, par ailleurs, accordés sur la mise en place d'un plan de relance de 750 Mds€, dont près de la moitié de subventions. Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié contre dollar de 9,2% et termine à 1,227 dollar pour un euro. Le prix du baril de pétrole Brent recule de 21,5% et termine l'année à 51,8 dollars.

Aux Etats-Unis, la réaction monétaire et budgétaire a été d'une ampleur inédite. La Réserve fédérale a déployé très rapidement un arsenal de soutien monétaire qui va au-delà des mesures prises en 2008-2009. A une baisse cumulée du principal taux directeur de 150 points de base et une série de dispositifs de financement pour soutenir la liquidité du système financier et des entreprises, le comité de politique monétaire a ajouté un programme d'achats d'actifs illimité en montant et en durée. Sur le plan budgétaire, le Congrès a adopté des stimulus budgétaires pour un montant historique de plus de 2500 Mds€. Ce plan prévoit notamment des aides directes aux ménages, une extension des indemnités chômage, et des prêts, garanties de prêts et autres aides pour les entreprises, Etats et collectivités. En fin d'année, et après d'âpres négociations, un plan budgétaire de 900 Mds€ prévoyant le prolongement de ces mesures d'exception jusqu'au début de 2021 a été voté. Sur le plan politique, Joe Biden a finalement remporté les élections présidentielles. La majorité démocrate à la Chambre des Représentants s'est réduite de cinq sièges (219 contre 203). La majorité au Sénat reste incertaine dans l'attente du second tour des élections sénatoriales en Géorgie en janvier 2021. En cas de victoire des républicains, la capacité du nouveau président à mettre en place son programme pourrait être limitée. Au niveau économique, l'ampleur du choc enregistré par l'économie américaine en 2020 a été relativement moins importante qu'en Zone euro mais demeure historiquement élevé. La capacité du pays à rebondir en 2021 reste toutefois conditionnée à l'évolution de la pandémie et aux développements budgétaires.

En Zone euro, les mesures de confinement prises pour faire face à la diffusion de la Covid-19 ont été particulièrement drastiques et ont entraîné un choc économique brutal. Dans ce contexte, les Etats-membres ont largement ouvert les vannes budgétaires et ont déployé des plans de soutiens conséquents, caractérisés par des dispositifs d'activité partielle et de prêts garantis. Les dirigeants des Etats-membres de l'Union Européenne se sont également accordés sur la mise en place d'un plan de relance de 750 Mds€, dont 390 Mds€ de subventions et 360 Mds€ de prêts. Ces fonds seront empruntés sur les marchés financiers à l'échelle de l'UE avec un remboursement via les contributions des Etats-membres et la création de nouvelles taxes.

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au niveau monétaire, la BCE a annoncé un large assouplissement de sa politique monétaire avec, notamment, une hausse de 120 Mds€ de son programme d'achat d'actifs sur 2020 et la création d'un nouveau programme d'achat d'urgence de 1850 Mds€, ouvert à un plus large éventail de maturité et plus flexible dans la ventilation géographique des achats. Au niveau politique enfin, l'Union Européenne et le Royaume-Uni sont finalement parvenus, à quelques jours de la date butoir, à conclure un accord concernant leurs relations futures. Cet accord prévoit la mise en place d'une zone de libre-échange entre l'UE et le Royaume-Uni sans droits de douanes ni quotas sur l'ensemble des biens. Les barrières « non-tarifaires » seront néanmoins nombreuses par rapport à la situation existante. La portée de l'accord semble plus limitée en ce qui concerne les services. La question des services financiers reste en suspens et fera l'objet d'une décision en mars 2021. Les deux parties se sont par ailleurs accordées sur un principe de non-régression dans de nombreux domaines, notamment ceux du droit du travail et des aides d'Etats. L'accord sera ratifié par l'Union Européenne au début de 2021.

En Chine, la pandémie, qui a pourtant débuté au cœur du pays, a été rapidement contenue. Dans ce contexte, le pays devrait, selon les prévisions des instituts internationaux, être la seule grande économie à maintenir une croissance positive en 2020. Le soutien budgétaire et monétaire a par ailleurs été beaucoup moins important qu'au sein du reste du monde. A rebours des pays développés, la reprise chinoise s'est d'abord appuyée sur son secteur industriel et sur ses exportations tandis que la consommation a fait preuve de moins de dynamisme. Au Japon, la politique monétaire, déjà extrêmement expansionniste, n'a été que peu ajustée. En revanche, la réponse budgétaire a été particulièrement conséquente, parmi les plus importantes à l'échelle mondiale. Au niveau de l'activité, la reprise apparaît poussive et reste, comme ailleurs dans le monde, tributaire des développements sanitaires.



## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### • MARCHES FINANCIERS

2020 aura été une année à bien des égards extraordinaire pour les marchés financiers. Il y a eu la vitesse à laquelle la pandémie s'est intensifiée, la gravité des verrouillages, l'ampleur et la rapidité des baisses des marchés actions (30 jours pour 30% sur le marché américain), la taille des mesures de relance du gouvernement à l'échelle mondiale, la généralisation au niveau mondial des politiques monétaires expansionnistes, la baisse violente des taux et l'ampleur des rebonds des marchés boursiers. La plus grande surprise est peut-être que les actions mondiales ont gagné plus de 10% et finissent à un plus haut historique dans une année où la dichotomie entre économie réelle et marchés financiers n'aura jamais été aussi forte.

Tout cela dans un environnement géopolitique compliquée qui aura vu une accélération de la rupture entre les deux plus grandes économies mondiales qui s'est exprimée à travers une guerre technologique qui est loin d'être terminée. A cela s'est ajoutée une élection présidentielle américaine atypique, qui aura montré à quel point la société américaine est divisée, et qui devrait avoir des conséquences dans les années à venir.

A contrario, la Chine a affirmé un peu plus ses ambitions et est la seule grande économie à afficher une croissance positive sur l'année. La signature du RCEP, le partenariat régional économique global, incluant des proches alliés des États-Unis est un autre exemple du succès de la diplomatie chinoise et du pôle d'attraction qu'est devenue la Chine.

Enfin dans les derniers jours de l'année, le Brexit a vu émerger un accord de sortie entre l'Union Européenne et la Grande Bretagne dont les conséquences ne sont pas encore bien définies.

Tout cela n'a pas empêché une grande disparité des performances au sein des marchés actions. Au sein des économies développées, les États-Unis et le Japon progressent de plus de 15% en monnaie locale alors que l'Europe reste négatif. Au sein du monde émergent, la superperformance des marchés d'Asie du nord incluant la Corée du Sud, la Chine ou Taiwan tranche avec les performances négatives en Europe de l'est ou les performances mitigées en Amérique Latine.

Sur le front des matières premières, le marché aura été aussi volatile qu'illogique. Malgré un rally sans précédent sur la dernière partie de l'année, le pétrole termine l'année en baisse de près de 20%. Les matières premières industrielles ont affiché des performances exceptionnelles au regard de la progression négative du PIB mondial. Dans le même temps, cela n'a pas empêché l'or d'afficher une hausse de plus de 20% après avoir touché les 2000 dollars l'once durant l'année.

Au final, l'année boursière aura été marquée par trois périodes distinctes :

1. Une période d'optimisme de janvier à début mars 2020 sur la même dynamique que la fin de 2019 - Au début de l'année, les marchés bénéficiaient de la confiance des investisseurs et de la dynamique positive de 2019. Les politiques monétaires accommodantes des banques centrales continuaient de soutenir les marchés. La diminution du risque géopolitique et l'accord sino-américain laissaient présager une bonne année 2020. L'apparition de l'épidémie de coronavirus en Chine et sa propagation notamment en Europe ont complètement changé le sentiment et amené un vent de panique sur les marchés financiers.

2. Le crash boursier le plus rapide de l'histoire moderne (Mars - Avril) - Les incertitudes entourant le virus et la chute attendue de la production industrielles et des dépenses de consommation qui en résultaient ont entraîné une spirale baissière mondiale. La survenance de la chute a différée selon le degré de progression du Covid à travers le monde. Le marché américain par exemple a atteint son creux le 23 mars avec une chute vertigineuse de 35% sur une courte période.

3. Un retournement historique (Avril-Décembre) - La réaction globale et massive tant budgétaire que monétaire à travers le monde a permis de stopper la chute des marchés. La perspective de vaccins contre le Covid-19 courant de l'été a alimenté la hausse des marchés actions vers des niveaux record, entraînant ainsi des ratios d'évaluation vers des niveaux excessifs.

## **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

A partir de Novembre, les valeurs cycliques ont débuté un rally, et cela malgré un retour en force de la pandémie forçant, de nouveau, des pays, notamment européens ,à se reconfiner. Le marché boursier a aussi profité de niveau de taux exceptionnellement bas sinon négatifs dans beaucoup de pays qui ont incité les investisseurs à acheter des actifs risqués où qu'ils se trouvent.

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### • POLITIQUE DE GESTION

L'année 2020 a été fortement chahutée, avec des mouvements sur les taux comme sur les spreads particulièrement rapides à la hausse comme à la baisse. Dans ce contexte, nous avons cherché à profiter des opportunités de marché quand cela était possible sur nos convictions de long terme et à réduire les risques pour se rapprocher de l'indice de référence quand cela était nécessaire, notamment sur la dette privée. La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

Concernant le positionnement sur la courbe des taux, nous n'anticipons pas de mouvements de taux significatifs sur la partie courte des courbes souveraines en 2020 qui aurait justifié un positionnement sous-sensible notable. Nous avons donc conservé au premier semestre une sensibilité du portefeuille proche de celle de son indice de référence FTSE MTS 1-3. Cette sensibilité a été un peu réduite en milieu d'année pour limiter le risque de baisse en cas de hausse de taux dans un environnement très incertain. Ainsi à fin 2020, la sensibilité du portefeuille était de 1.53, soit un écart négatif de 0.35 par rapport à l'indice de référence qui s'explique notamment par la vente d'obligations d'entreprises des pays core. La sous-sensibilité aux pays périphériques a été maintenue.

Notre exposition à la dette publique est restée relativement stable cette année, elle est de 23% à fin 2020. Nous avons renforcé l'exposition à la dette souveraine italienne en début d'année et de nouveau au mois de mars, après le fort écartement, pour profiter des taux plus attractifs. Nous restons néanmoins vigilants sur l'évolution de la situation politique et économique italienne dans les prochains mois. Sur les pays core, nous avons continué à privilégier les agences gouvernementales comme KfW ou la CADES qui continuent à offrir des primes intéressantes par rapport à leur équivalent souverain.

Concernant l'exposition du portefeuille à la dette privée, elle a d'abord augmenté en février et début mars via des achats sur le marché primaire qui offraient de belles primes d'émissions sur des noms de bonne qualité. En face l'exposition au secteur automobile a été réduite dès février et les premières fermetures d'usines en Chine. En mars et en avril, afin de diminuer le risque et la volatilité, l'exposition à la dette privée a été significativement réduite, notamment via la vente des valeurs les plus cycliques et de valeurs bancaires. Nous avons recommencé à investir sur ce segment à partir du mois de juillet, en privilégiant les secteurs et les titres les plus résilients, notamment les télécommunications. Les participations aux nouvelles émissions primaires ont dans la mesure du possible été privilégiées lorsque les caractéristiques nous paraissaient attractives. Celles-ci nous permettent de réaliser des achats à de meilleures conditions financières en raison des primes d'émissions concédées par les émetteurs lors des périodes d'émissions massives. Le portefeuille termine l'année avec une exposition à la dette privée de 64% et une poche de liquidité importante pour pouvoir participer aux émissions de début d'année.

## **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **• PERSPECTIVES**

En 2021, nous anticipons la poursuite de l'encrage des taux monétaires sur leurs niveaux actuels.

Dans ce contexte couplé aux incertitudes persistantes relatives à la pandémie, nous continuerons à maintenir un niveau important de liquidité et à être attentif à la qualité de crédit. Par ailleurs, nous pourrions accroître la part des obligations lors de nouveaux épisodes d'écartement des primes de risque sur des émetteurs que nous jugeons les plus solides dans le contexte actuel. Nous n'excluons pas la possibilité de revenir sur des supports de type titres de créances négociables selon la situation.

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### • PERFORMANCES ET INFORMATIONS SUR L'OPC

#### PERFORMANCES

En 2020, la performance de COVEA MOYEN TERME a été de -0,37%.

La performance de son indice de référence, FTSE MTS (ex-EuroMTS) 1-3 ans 16h00 coupons nets réinvestis, a été de -0,12%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Le risque global de l'OPC est mesuré par la méthode de calcul de l'engagement.

#### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2020, le portefeuille ne s'expose à aucune technique de gestion efficace de portefeuille. De ce fait aucune garantie financière n'a été reçue à ce titre.

#### TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (Règlement SFTR)

L'OPC n'a pas eu recours aux opérations entrant dans le cadre du règlement SFT au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

#### PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
COVEA SECURITE G	56 685 681,50	50 033 015,00
ITALY 0.65% 01-11-20	0,00	8 500 000,00
BFCM 4% 22/10/2020	0,00	6 250 000,00
BM 1.0% 15-02-22 EMTN	0,00	6 035 417,36
BUONI POLIENNALI DEL TES 4% 10-20	0,00	5 153 443,50
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 13-03-20	0,00	5 001 576,95
STEF 140420 FIX 0.0	0,00	5 000 000,00
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-01-20	0,00	5 000 000,00
ITALIE 0.35% 01-02-25	4 984 356,50	0,00
UBISOFT 1.289% 30-01-23	4 964 256,94	0,00

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### • INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES D'EXECUTION ET LA POLITIQUE D'EXECUTION

Conformément à ses obligations professionnelles telles que définies par le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses activités de Société de gestion de portefeuille, Covéa Finance publie et réexamine annuellement des politiques décrivant l'organisation et les critères retenus pour veiller à la protection des intérêts de ses clients lors de l'exécution d'un ordre issu de ses décisions de gestion.

Ces politiques de meilleure sélection des intermédiaires en exécution et de meilleure exécution (ci-après dénommées les « Politiques ») sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr).

Conformément à ses Politiques, les équipes de négociation de la Société de gestion sont tenues de réaliser leurs transactions sur les marchés financiers avec des intermédiaires figurant sur une liste autorisée définie par un comité de référencement.

Un comité de sélection et d'évaluation se réunit une fois par an pour évaluer la qualité d'exécution des intermédiaires sélectionnés selon plusieurs critères quantitatifs. Ce dernier comité se tient en présence des équipes de négociation en charge de la sélection et de l'évaluation des intermédiaires d'exécution mais également des responsables de gestion, du middle office, du juridique et du contrôle interne.

Des comités ad hoc mensuels peuvent également se réunir notamment en cas de changement notable dans la qualité de service d'un intermédiaire autorisé, d'une modification des conditions de marché ou d'une évolution propre à Covéa Finance.

Le respect de la liste des intermédiaires fait l'objet d'un contrôle par le RCCI.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers en vigueur, un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation figure sur le site de Covéa Finance à l'adresse [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr).

#### EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Conformément à l'article 321-132 du règlement général de l'AMF, les droits attachés à la qualité d'actionnaire des OPCVM et notamment les droits de vote ont été exercés librement dans la limite des contraintes légales. Ce droit de vote est exercé dans l'intérêt des porteurs d'actions et de parts d'OPCVM conformément à la politique de vote définie par Covéa Finance et disponible sur le site de Covéa Finance : [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr).

#### CRITÈRES ESG

Conformément à l'article 173 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique, Covéa Finance met en œuvre une démarche générale afin de prendre en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement en suivant un calendrier de déploiement adapté et progressif. L'ensemble des informations sur les critères ESG sont accessibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse : [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr).

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Covéa Finance, en tant que gestionnaire, attache une importance particulière au respect de l'ensemble des dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM ») et dans de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 sur les gestionnaires d'OPCVM (ci-après désignée la « Directive OPCVM V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur le fonds.

#### **1. Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Au cours de l'exercice 2020, le montant total des rémunérations annoncées par Covéa Finance à l'ensemble de son personnel (personnes au 31/12/2020) s'est élevé à 13 011 826 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- 10 684 251 euros soit 82% du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations fixes ; et
- 2 327 575 euros, soit 18% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations variables totale. Le versement de rémunérations variables a concerné pour l'exercice 2020, 138 personnes. Un collaborateur a été concerné par un différé de rémunération variable sur 3 ans.

Sur le total des rémunérations annoncées par le gestionnaire au titre de l'exercice, 6 324 337 euros concernaient les cadres salariés de Covéa Finance dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds, tels que définis dans notre Politique de Rémunération 2020.

#### **2. Montant des rémunérations versées par le fonds au personnel du gestionnaire**

Covéa Finance ne pratique pas d'intéressement aux plus-values réalisées (ou carried interest) et aucune rémunération (fixe ou variable) à destination des gérants n'est versée par le fond.

#### **3. Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque des fonds et sur la gestion des conflits d'intérêt**

En février 2017, Covéa Finance a mis en conformité avec la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (directive OPCVM V) sa politique de rémunération existante, revue le règlement intérieur de sa Commission de Rémunération et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation tout en procédant à un travail d'identification des collaborateurs de son personnel impactés par les nouvelles dispositions en matière de rémunération issues de la Directive AIFM et de la Directive OPCVM V et de ses textes de transposition (ci-après la « Population Identifiée »). Il s'agit des collaborateurs respectant les deux conditions cumulatives suivantes :

- (i) appartenant à une catégorie de personnel bénéficiant d'une rémunération variable et susceptible d'avoir un impact sur le profil de risque du gestionnaire ou du fonds géré et
- (ii) ayant une rémunération variable supérieure à 200 000 euros traduisant le niveau de responsabilité sur le profil de risque.

Lorsque la rémunération de la Population Identifiée varie en fonction de performances, son montant total, qui est plafonné à un niveau inférieur à sa rémunération fixe, est établi par le gestionnaire en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et/ ou du panier de portefeuille (OPC, FIA et Mandat) avec celles des résultats d'ensemble du gestionnaire. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers.

L'ensemble des principes sont décrits dans la Politique de Rémunération de Covéa Finance, disponible sur son site Internet.

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **4. Gouvernance et contrôle de la politique de rémunération**

La politique de rémunération est revue annuellement par la Commission de Rémunération définie par les statuts de Covéa Finance, composée de :

- un représentant du Comité de Surveillance de Covéa Finance,
- deux représentants du Groupe Covéa, indépendant de Covéa Finance, dont au moins un d'entre eux participe au comité des Rémunérations du Groupe Covéa, et
- la Présidente de Covéa Finance.

Conformément à la réglementation, la majorité des membres de la Commission de Rémunération n'exerce pas de fonctions exécutives au sein de Covéa Finance et n'en est pas salarié.



## **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- **FRAIS et FISCALITE**

### **COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON**

Néant.

### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (PEA, etc...)**

Néant.

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS  
RÉGLEMENTÉES**



**KPMG S.A.**  
**Siège social**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : www.kpmg.fr

## **SICAV COVEA MOYEN TERME**

Siège social : 8-12, rue Boissy d'Anglas

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris La Défense, le

KPMG S.A.



Signature  
numérique de  
Pascal Lagand  
Date : 2021.03.29  
16:41:45 +02'00'

Pascal Lagand  
Associé

**RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**



**KPMG S.A.**  
**Siège social**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **SICAV** **COVEA MOYEN TERME**

Siège social : 8-12, rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif COVEA MOYEN TERME constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les SICAV, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des SICAV et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on

peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.



Signature  
numérique de  
Pascal Lagand  
Date : 2021.03.29  
16:40:52 +02'00'

Pascal Lagand  
Associé



## RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2021

### PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS

#### Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport de gestion et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

L'Assemblée Générale donne en conséquence quitus aux administrateurs pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.

#### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est positif de 2 390 823,16 euros.

Compte tenu de l'absence de report à nouveau et après intégration des régularisations, le bénéfice distribuable s'élève à 2 186 862,65 euros.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et conformément aux dispositions du prospectus, décide de l'affecter intégralement au compte de capitalisation.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que la Sicav n'a effectué aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

L'Assemblée Générale constate que les plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élèvent à - 5 315 792,61 euros et décide, conformément aux dispositions du prospectus, de les affecter intégralement au compte de capitalisation.

#### Troisième résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture des rapports spéciaux du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce et sur le gouvernement d'entreprise, approuve les termes desdits rapports.

#### Quatrième et dernière résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée et du procès-verbal de celle-ci pour l'accomplissement des formalités légales.

## LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES PAR LES ADMINISTRATEURS

## GHISLAINE BAILLY

	<b>Société</b>	<b>Mandat</b>
	COVÉA Actions Japon (SICAV)	Président Directeur général
	COVÉA FINANCE (SAS)	Président
	COVÉA Moyen Terme (SICAV)	Président Directeur général
	COVÉA Multi Europe (SICAV)	Président Directeur général

## ARNAUD BROSSARD

	<b>Société</b>	<b>Mandat</b>	<b>En qualité de représentant permanent</b>
	COVÉA Actions Amérique (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Actions France (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Actions Japon (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Actions Monde (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Euro Souverain (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Moyen Terme (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Multi Europe (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Oblig Inter (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Obligations (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Perspectives Entreprises (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Flexible ISR (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Sécurité (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA

## SOPHIE LANDAIS

	<b>Société</b>	<b>Mandat</b>	<b>En qualité de représentant permanent</b>
	COVÉA Actions Amérique (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Actions France (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Actions Japon (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Actions Monde (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Euro Souverain (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Finance (SAS)	Membre	
	COVÉA Moyen Terme (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Multi Europe (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Oblig Inter (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Obligations (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Perspectives Entreprises (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Flexible ISR (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Sécurité (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES

## CATHERINE LOUIS MORICE

	<b>Société</b>	<b>Mandat</b>	<b>En qualité de représentant permanent</b>
	ASSURLAND.COM (SA)	Administrateur	COVÉA COOPÉRATIONS
	AGIR SERVICES (SARL)	Gérant	
	COVEA M.A.B. (SASU)	Président	
	COVÉA Actions Amérique (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Actions France (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Actions Japon (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Actions Monde (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Euro Souverain (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Moyen Terme (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Multi Europe (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Oblig Inter (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Obligations (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Perspectives Entreprises (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Flexible ISR (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Sécurité (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	GESTION D'ENCOURS DE CREDITS IMMOBILIERS (GECI) (SASU)	Président	
	GMF Recouvrement (SARL)	Gérant	

## LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES PAR LES ADMINISTRATEURS

### CATHERINE LOUIS MORICE (suite)

	<b>Société</b>	<b>Mandat</b>	<b>En qualité de représentant permanent</b>
	IENA INVESTISSEMENTS PARTICIPATIONS SAS (SAS)	Président	
	MMA PARTICIPATIONS (SAS)	Président	
	PRIFINANCE (SNC)	Gérant non associé	MMA VIE ASSURANCES MUTUELLES
	PRI-TER IMMOBILIER (SA)	Président Directeur général	MIDEPP
	SACEP (SA)	Président Directeur général	
	SCI EULIN (SCI)	Gérant	PRI-TER IMMOBILIER
	SEMINBAIL (SC)	Gérant	PRI-TER IMMOBILIER
	SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DU PARC DE ROISSY (SAPR) (SA)	Président Directeur général	
	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE D'EPONE (SNC)	Gérant associé	PRI-TER IMMOBILIER

#### I. Conventions visées à l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce

La sicav n'a pas été informée de la conclusion de conventions relevant de l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

#### II. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale visées à l'article L225-37-4 al.3 du code de commerce

Aucune délégation relevant de l'article L225-37-4 al.3 du code de commerce n'a été accordée, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

#### III. Choix de la modalité d'exercice de la direction générale

Le conseil d'administration a opté pour l'unicité des fonctions de président directeur général.

## COMPTES DE L'EXERCICE

## • BILAN ACTIF au 31/12/2020 (EUR)

	31/12/2020	31/12/2019
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>234 763 206,47</b>	<b>343 023 432,83</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé		
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>210 751 593,87</b>	<b>298 599 501,36</b>
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	210 751 593,87	298 599 501,36
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		<b>27 016 399,47</b>
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé		27 016 399,47
Titres de créances négo­ciables		27 016 399,47
Autres titres de créances		
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>24 011 612,60</b>	<b>17 407 532,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	24 011 612,60	17 407 532,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé		
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>124 506,05</b>	<b>23 986,81</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>		
Autres	124 506,05	23 986,81
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>8 458 795,35</b>	<b>290 733,83</b>
<b>Liquidités</b>	<b>8 458 795,35</b>	<b>290 733,83</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>243 346 507,87</b>	<b>343 338 153,47</b>

## • BILAN PASSIF au 31/12/2020 (EUR)

	31/12/2020	31/12/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	246 413 668,64	347 180 890,62
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-5 315 792,61	-7 593 474,06
Résultat de l'exercice (a,b)	2 186 862,65	3 660 475,55
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>243 284 738,68</b>	<b>343 247 892,11</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>61 769,19</b>	<b>90 261,36</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>		
Autres	61 769,19	90 261,36
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
<b>Concours bancaires courants</b>		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>243 346 507,87</b>	<b>343 338 153,47</b>

## • HORS-BILAN au 31/12/2020 (EUR)

	31/12/2020	31/12/2019
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## • COMPTE DE RESULTAT au 31/12/2020 (EUR)

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		1,96
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 183 334,37	4 364 772,13
Produits sur titres de créances	1 573,88	9 289,57
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>3 184 908,25</b>	<b>4 374 063,66</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	8 159,18	2 955,55
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>8 159,18</b>	<b>2 955,55</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>3 176 749,07</b>	<b>4 371 108,11</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	785 925,91	974 352,76
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>2 390 823,16</b>	<b>3 396 755,35</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-203 960,51	263 720,20
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>2 186 862,65</b>	<b>3 660 475,55</b>

• **ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

**1. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

**Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19**

Les comptes ont été arrêté par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

**Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

**Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

**Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative bourse du jour.

**Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.



• **ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

**Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :**

**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

## • ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

### Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000931446 - COVEA MOYEN TERME : Taux de frais maximum de 0,47% TTC

### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action COVEA MOYEN TERME	Capitalisation	Capitalisation

## • 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET au 31/12/2020 (EUR)

	31/12/2020	31/12/2019
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>343 247 892,11</b>	<b>302 074 542,52</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	8 079 737,41	47 183 878,95
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-105 861 692,10	-6 798 393,56
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	81 173,19	348 176,27
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 078 238,63	-6 470 796,25
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		238 835,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		-1 049 770,00
Frais de transactions	-56,00	-1 937,08
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 425 099,54	4 274 990,91
Différence d'estimation exercice N	-1 892 370,43	-3 317 469,97
Différence d'estimation exercice N-1	3 317 469,97	7 592 460,88
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		51 610,00
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-1		51 610,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 390 823,16	3 396 755,35
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>243 284 738,68</b>	<b>343 247 892,11</b>

## • 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

## • VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	203 125 021,97	83,50
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	7 626 571,90	3,13
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>210 751 593,87</b>	<b>86,63</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>		

## • 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	203 125 021,97	83,49			7 626 571,90	3,13		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							8 458 795,35	3,48
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

## • 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

## • 3.3. VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	10 708 974,17	4,40	42 688 646,34	17,55	114 796 260,13	47,19	39 465 091,23	16,22	3 092 622,00	1,27
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	8 458 795,35	3,48								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## • 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

- **3. COMPLEMENTS D'INFORMATION**

- **3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	124 506,05
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>124 506,05</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	61 769,19
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>61 769,19</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>62 736,86</b>

- **3.6. CAPITAUX PROPRES**

- **3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés**

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	31 977,70550	8 079 737,41
Actions rachetées durant l'exercice	-421 122,53180	-105 861 692,10
Solde net des souscriptions/rachats	-389 144,82630	-97 781 954,69
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	959 212,81360	

- **3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat**

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

- **3.7. FRAIS DE GESTION**

	31/12/2020
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	785 925,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

- **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

- **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant.

- **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant.

- 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

- 3.9. AUTRES INFORMATIONS

- 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

31/12/2020

Titres pris en pension livrée

Titres empruntés

- 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

31/12/2020

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine

Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan

- 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			24 011 612,60
	FR0000931412	COVEA SECURITE G	24 011 612,60
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>24 011 612,60</b>

• 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

• 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	2 186 862,65	3 660 475,55
<b>Total</b>	<b>2 186 862,65</b>	<b>3 660 475,55</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Action COVEA MOYEN TERME</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 186 862,65	3 660 475,55
<b>Total</b>	<b>2 186 862,65</b>	<b>3 660 475,55</b>

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 315 792,61	-7 593 474,06
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-5 315 792,61</b>	<b>-7 593 474,06</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Action COVEA MOYEN TERME</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-5 315 792,61	-7 593 474,06
<b>Total</b>	<b>-5 315 792,61</b>	<b>-7 593 474,06</b>



• 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

• 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net en EUR	263 644 507,99	300 866 902,03	302 074 542,52	343 247 892,11	243 284 738,68
Nombre de titres	1 029 703,78300	1 177 637,25530	1 189 812,05870	1 348 357,63990	959 212,81360
Valeur liquidative unitaire	256,03	255,48	253,88	254,56	253,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,23	-2,64	-5,87	-5,63	-5,54
Capitalisation unitaire sur résultat	5,45	5,22	4,21	2,71	2,27

### • 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### • 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
BAYNGR 1 7/8 01/25/21	EUR	2 000 000	2 037 110,82	0,84
KFW 0.0% 02-04-24 EMTN	EUR	3 389 000	3 461 711,00	1,42
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>5 498 821,82</b>	<b>2,26</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BBVA 1.0% 20-01-21	EUR	1 700 000	1 717 280,78	0,71
CAIXABANK 0.75% 18-04-23 EMTN	EUR	1 500 000	1 538 607,84	0,63
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.05% 31-10-21	EUR	2 500 000	2 513 701,03	1,03
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.4% 30-04-22	EUR	3 500 000	3 557 469,04	1,46
TELEFONICA EMISIONES SAU 3.987% 23/01/2023	EUR	1 000 000	1 125 524,18	0,46
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>10 452 582,87</b>	<b>4,29</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
DHR 1.7 03/30/24	EUR	1 200 000	1 286 097,21	0,53
HONEYWELL INTL 0.0% 10-03-24	EUR	1 834 000	1 844 407,95	0,76
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>3 130 505,16</b>	<b>1,29</b>
<b>FRANCE</b>				
AGFRNC 0 1/2 10/25/22	EUR	3 400 000	3 464 638,42	1,42
AIR LI 0.5% 13-06-22 EMTN	EUR	4 600 000	4 662 982,82	1,92
AIR LIQUIDE FINANCE 2.125% 15.10.2021	EUR	2 700 000	2 765 850,23	1,13
AUTOROUTE DU SUD 5.625% 07/22	EUR	3 900 000	4 356 925,07	1,80
AUTOROUTE DU SUD DE LA FRANCE 2.875% 18/01/2023	EUR	1 000 000	1 092 678,83	0,44
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.5% 16-11-22	EUR	1 500 000	1 524 179,90	0,63
BOUYGUES 4.5% 09/02/2022	EUR	1 000 000	1 094 226,72	0,45
BPCE 1.125% 18-01-23 EMTN	EUR	1 500 000	1 556 370,61	0,64
BURE VERI 1.25% 07-09-23	EUR	500 000	517 192,29	0,22
CADES 0.125% 25-10-23 EMTN	EUR	3 600 000	3 671 717,67	1,50
CAPGEMINI SE 0.5% 09-11-21	EUR	1 500 000	1 507 838,73	0,62
CARR 1.75% 15-07-22 EMTN	EUR	2 500 000	2 585 143,66	1,06
DASSAULT SYSTEMES 0.0% 16-09-22	EUR	4 500 000	4 521 465,00	1,86
DASSAULT SYSTEMES 0.0% 16-09-24	EUR	4 000 000	4 034 900,00	1,65
ENGIE 0.5% 13-03-22 EMTN	EUR	4 000 000	4 048 148,77	1,67
FRAN E3R+0.57% 28-06-21	EUR	3 000 000	3 001 234,33	1,23
GROUPE DANONE 0.424% 03-11-22	EUR	2 500 000	2 533 792,09	1,04
I 0.875% 31-03-22 EMTN	EUR	300 000	305 024,20	0,13
I 2.0% 10-12-24 EMTN	EUR	2 500 000	2 658 811,64	1,09
INGENICO COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FIN 1.625% 13-09-24	EUR	2 500 000	2 628 775,86	1,08
LVMH MOET HENNESSY 0.0% 11-02-24	EUR	6 000 000	6 040 440,00	2,48
LVMH MOET HENNESSY 0.375% 26-05-22	EUR	1 000 000	1 010 361,37	0,42
ORAFP 1 05/12/25	EUR	600 000	632 862,33	0,26
ORANGE 0.5% 15-01-22 EMTN	EUR	700 000	709 228,37	0,29
PERNOD RICARD ZCP 24-10-23	EUR	2 500 000	2 510 237,50	1,03

## • 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
S 0.0% 13-09-22 EMTN	EUR	5 000 000	5 027 800,00	2,06
SCHNEIDER ELECTRIC 2.50% 09/21	EUR	4 700 000	4 830 108,55	1,99
SG 0.125% 05-10-21 EMTN	EUR	3 000 000	3 015 090,21	1,24
SG 0.75% 19-02-21 EMTN	EUR	1 500 000	1 512 161,80	0,63
THALES 0.0% 26-03-26 EMTN	EUR	3 100 000	3 092 622,00	1,27
TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL 2.125% 11/21	EUR	1 000 000	1 025 096,30	0,42
UBISOFT 1.289% 30-01-23	EUR	4 800 000	4 955 469,77	2,04
UNIO NAT 0.3% 04-11-21 EMTN	EUR	4 000 000	4 028 998,36	1,65
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.672% 30-03-22	EUR	1 900 000	1 928 164,61	0,80
VIEFP 0.314 10/04/23	EUR	1 700 000	1 724 046,59	0,71
WORLDLINE 0.25% 18-09-24	EUR	1 800 000	1 819 208,84	0,75
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>96 393 793,44</b>	<b>39,62</b>
<b>ITALIE</b>				
INTE 0.875% 27-06-22 EMTN	EUR	2 000 000	2 040 315,48	0,84
INTE 1.125% 04-03-22	EUR	1 500 000	1 537 188,49	0,63
ISPIM 2 06/18/21	EUR	1 700 000	1 737 091,79	0,72
ISPIM 3 1/2 01/17/22	EUR	800 000	858 441,97	0,35
ITALIE 0.35% 01-02-25	EUR	5 000 000	5 118 302,40	2,10
ITALIE 5.50% 11/22	EUR	2 000 000	2 236 101,38	0,92
ITALY 1.45% 15-09-22	EUR	7 000 000	7 258 833,31	2,98
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-03-23	EUR	5 000 000	5 163 583,15	2,12
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.0% 15-07-22	EUR	11 000 000	11 299 840,87	4,65
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.3% 15-10-21	EUR	4 500 000	4 624 588,43	1,90
TELECOM ITALIA 5.25% 10/02/22	EUR	1 000 000	1 108 051,07	0,45
TITIM 4 1/2 01/25/21	EUR	1 500 000	1 571 716,48	0,64
UNICREDIT 6.125% 19/04/2021	EUR	1 000 000	1 060 842,95	0,44
UNICREDIT SPA 3.25% 01/21	EUR	700 000	722 901,07	0,30
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>46 337 798,84</b>	<b>19,04</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
TYCO ELECTRONICS GROUP 0.0% 14-02-25	EUR	3 700 000	3 734 021,50	1,53
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>3 734 021,50</b>	<b>1,53</b>
<b>NORVEGE</b>				
TELENOR AS 0.0% 25-09-23 EMTN	EUR	2 650 000	2 667 967,00	1,10
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>2 667 967,00</b>	<b>1,10</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
DEUTSCHE TELEKOM INTERN FINANCE BV 0.625% 13-12-24	EUR	3 000 000	3 105 926,51	1,28
HEINEK 1.25% 10-09-21 EMTN	EUR	2 500 000	2 527 729,62	1,04
ING BANK NV 0.375% 26-11-21	EUR	1 900 000	1 915 885,82	0,79
LINDE FINANCE BV 0.25% 18-01-22	EUR	2 375 000	2 393 658,48	0,98
RELX FINANCE BV 0.0% 18-03-24	EUR	1 750 000	1 756 518,75	0,72
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 0.0% 05-09-21	EUR	500 000	501 452,50	0,21
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>12 201 171,68</b>	<b>5,02</b>

## • 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ACAFF 0 3/4 12/01/22	EUR	2 200 000	2 253 502,19	0,93
BP CA 1.373% 03-03-22 EMTN	EUR	4 000 000	4 127 263,45	1,70
BP CA 1.526% 26-09-22 EMTN	EUR	2 000 000	2 073 075,26	0,85
BP CAPITAL 2.517% 17/02/2021	EUR	1 700 000	1 743 584,38	0,72
BP CAPITAL MARKETS 2.177% 09/21	EUR	4 500 000	4 612 521,33	1,89
CASA LONDON E3R+0.55% 17-01-22	EUR	4 600 000	4 625 337,57	1,90
DIAGEO FINANCE 0.125% 12-10-23	EUR	3 000 000	3 028 158,29	1,25
HSBC BANK PLC 4%10-150121 EMTN	EUR	1 350 000	1 404 218,84	0,58
LLOYDS BANKING GROUP 1.0% 09-11-23	EUR	500 000	516 800,82	0,21
VODAFONE GROUP 0.375% 22-11-21	EUR	3 000 000	3 020 616,16	1,24
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>27 405 078,29</b>	<b>11,27</b>
<b>SUEDE</b>				
AKZO NOBEL SWEDEN FINANC	EUR	1 500 000	1 586 746,03	0,65
VATTENFALL AB 0.05% 15-10-25	EUR	1 333 000	1 343 107,24	0,56
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>2 929 853,27</b>	<b>1,21</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>210 751 593,87</b>	<b>86,63</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>210 751 593,87</b>	<b>86,63</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
COVEA SECURITE G	EUR	108 700	24 011 612,60	9,87
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>24 011 612,60</b>	<b>9,87</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>24 011 612,60</b>	<b>9,87</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>24 011 612,60</b>	<b>9,87</b>
<b>Créances</b>			<b>124 506,05</b>	<b>0,05</b>
<b>Dettes</b>			<b>-61 769,19</b>	<b>-0,03</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>8 458 795,35</b>	<b>3,48</b>
<b>Actif net</b>			<b>243 284 738,68</b>	<b>100,00</b>